



BULLETIN d'octobre 2020

Madame, Monsieur,

En 2017 à l'occasion de réunions pour évoquer le projet du collège NXP au bord de l'avenue Eisenhower, nous avons alerté le Conseil Départemental sur les perspectives de constructions dans le quartier et l'afflux de population qui en résulterait. Bien nous en a pris puisque les décideurs ont étudié nos chiffres et ont choisi de doter le quartier d'un deuxième collège, ce qui évitera aux élèves des déplacements longs et compliqués.

Les bonnes nouvelles n'arrivant pas tous les jours, nous ne pouvons que nous féliciter de la programmation de ce bel investissement.

T. BARBERO, Président de St-Simon Environnement

Collèges



Nous avons rencontré le 6/10 les responsables du projet de collège Guilhermy du Conseil Départemental qui nous ont apporté les informations suivantes :

- Du fait des retards de chantier consécutifs à la crise Covid, les deux collèges (NXP et Guilhermy) ouvriront à la même rentrée de **septembre 2022**.
- Des réunions de concertation pour définir la nouvelle carte scolaire se tiendront entre avril et octobre 2021.
- Les modalités de montée en charge de ces collèges seront également à discuter : ouverture de tous les niveaux la 1ère année, ou ouverture uniquement des 6ème la 1ère année ?
- Le but du CD31 étant d'obtenir une mixité entre élèves de milieux « favorisés et moins favorisés », des enfants des bassins qui relevaient des collèges Badiou (fermé) et Bellefontaine, continueront de se rendre dans des collèges du « centre-ville ».
- L'emplacement du collège est matérialisé par les panneaux installés près de l'Arc-en-ciel et l'esquisse ci-dessus montre un bâtiment à l'architecture soignée.
- Un plateau sportif (non couvert, composé d'une piste d'athlétisme et de terrains de basket et handball) sera disponible pour le quartier, en-dehors des créneaux d'utilisation par les scolaires.

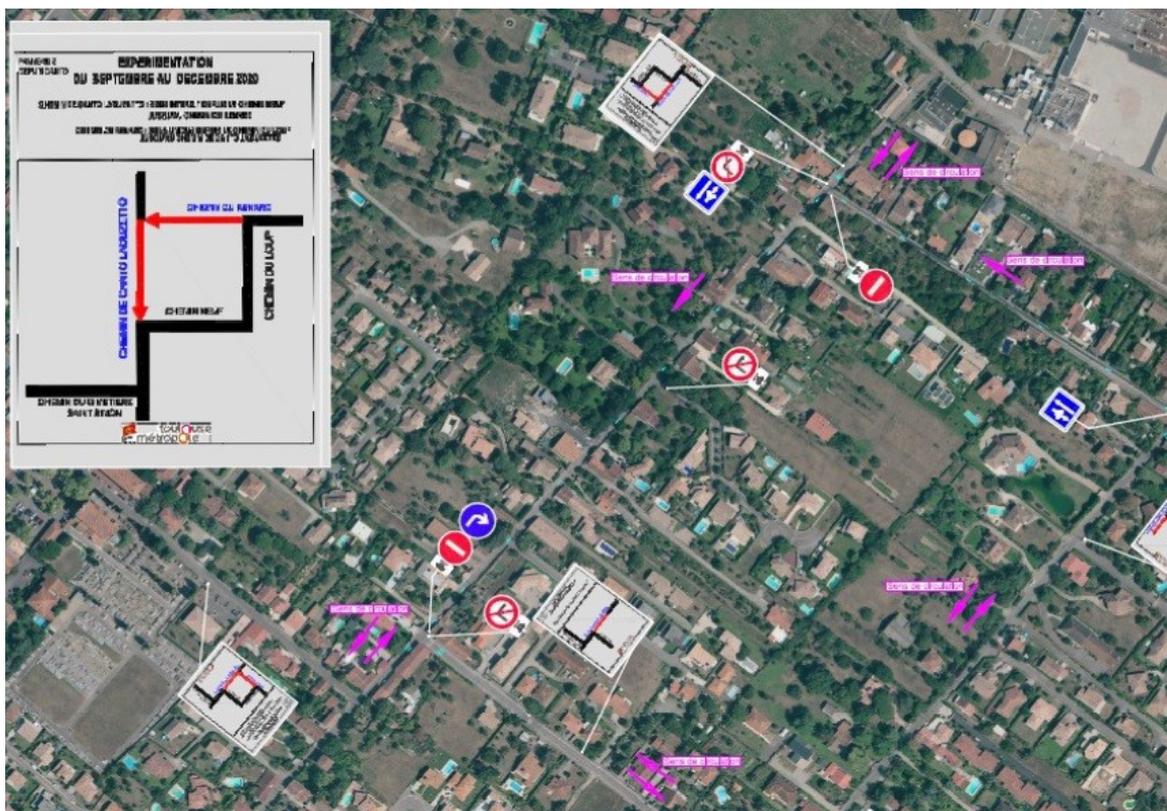


Ateliers circulation-déplacements

La réunion circulation s'est tenue le 30 septembre en présence des techniciens du pôle territorial, de Mme Ochoa et d'une vingtaine d'habitants du quartier. De nombreux dossiers ont été évoqués par les membres du groupe de travail. Certains thèmes qui nécessiteront une étude plus approfondie feront l'objet de réunions spécifiques (circulation autour de P. Bert, circulation rue Réguelongue, circulation groupe scolaire Guilhermy...)

Circulation autour du groupe scolaire Canto : la création d'un trottoir était indispensable pour la sécurité des usagers, mais se pose encore plus la problématique de la largeur de la voie de Canto.

La Maire de quartier a proposé d'expérimenter un passage en sens unique d'une partie des chemins du Renard et de Canto :



Le tracé proposé n'autoriserait que le passage Renard vers Canto (avec double-sens cyclable), le chemin du Loup demeurant à double sens pour les véhicules à moteur.

Nous avons insisté sur la nécessité d'installer un Stop au croisement entre Canto et le ch Neuf.

De même, il est indispensable de supprimer rapidement le poteau EDF en béton qui empêche de se croiser entre le chemin du cimetière et le chemin Neuf.

Le pôle a répondu que cela coûtait cher, mais pour nous, il s'agit d'une obligation de sécurisation qui ne peut attendre plusieurs années que tout le réseau du chemin de Canto soit enterré.

Les participants à l'atelier ont validé ce test de sens unique. Une consultation des riverains concernés sera organisée par la mairie et ensuite, Mme Ochoa décidera ou non de la mise en œuvre.

Renforcement de la signalisation Zone 30 : de nombreux automobilistes « oublient » la zone 30 qui s'applique à plusieurs rues du quartier. La signalisation actuelle est seulement présente aux entrées de la zone. Des ellipses de rappel peintes au sol vont être mises en œuvre sur certaines portions de rues en bleu ci-dessous :



La rue de Las Brugues sera également concernée.

Des symboles représentant un cycliste seront également matérialisés sur le ch de Basso-Cambo afin de tenter d'inciter les automobilistes à un peu plus de respect des cyclistes.

Sortie du ch Licard :

Une étude a été réalisée pour mettre en œuvre un système de synchronisation en temps réel de tous les feux sur la route de Saint Simon et ainsi libérer du temps de passage au vert pour le chemin Licard. La mise en œuvre n'est pas encore programmée.

Chemin Liffard : Abaissé de bordures à prévoir en sortie de la piste cyclable qui vient du chemin de Basso-Cambo et longe les terrains de sport + renforcement de la signalisation du double sens cyclable

La programmation des travaux est prévue avant la fin d'année.

Carrefour chemin de Basso Cambo / Rue Adrien Charpy :



Le panneau de signalisation du ralentisseur n'est pas visible, il sera remplacé par un panneau de pré-signalisation situé plus en amont.

Un courrier sera envoyé pour demander aux propriétaires des arbres qui cachent la signalisation de les élaguer.

Programmation des travaux envisagée avant fin d'année

Intersection Eisenhower/Route de Seysses : plaque d'égout creuse et déplacement du panneau de rue route de Seysses.

La programmation des travaux est prévue avant fin d'année.

Stationnement rue Paul Fiquet : quelques places seront aménagées sur le large trottoir à droite pour ajouter de la capacité au parking de la place de l'église.

Voici quelques uns des points évoqués lors de cette réunion de l'atelier circulation.

D'autres actions sont également à l'étude et les services du pôle territorial travaillent pour essayer d'améliorer la sécurité de tous, que l'on soit piéton, cycliste ou automobiliste. Qu'ils en soient ici remerciés.

Malgré tout, notre quartier présente des spécificités de largeurs de rues ou de chemins qui rendent les choses très compliquées...

Stop cambriolages

Pour lutter contre les cambriolages dans les zones pavillonnaires, la mairie a passé un accord avec la police nationale, basé sur un réseau d'habitants nommés « référents ».

Ce dispositif va être relancé prochainement et si vous êtes intéressé pour y participer, vous trouverez ici tous les renseignements : <https://www.toulouse.fr/web/prevention-securite/-/participation-citoyenne-quartier-surveillance>

Arnaques à domicile



Après la période des élagueurs et autres jardiniers qui ont probablement sonné à votre porte au printemps et cet été, voici la saison des vendeurs de calendriers.

Une bande a sévi sur le quartier en se faisant passer pour des employés du service des encombrants de la Mairie. Nous avons vérifié auprès de la mairie qui a confirmé que ces personnes n'appartiennent pas à ses services.

Elle nous a rappelé que les agents du service propreté qui proposent des calendriers doivent pouvoir présenter une carte professionnelle certifiant leur qualité.

Dans un autre quartier, la police municipale a eu le temps d'appréhender deux de ces faux-agents, mais il semble qu'ils soient nombreux à écumer la ville en ce moment ([cliquer ici pour lire l'article](#)).

Soyez prudents et méfiez-vous systématiquement de toute personne qui vient vous solliciter à votre domicile.

Vol par ruse à domicile

FIBRE OPTIQUE



Attention aux arnaques

Les voleurs ne manquent pas d'imagination : on connaissait le faux policier, le faux agent EDF ou le faux livreur, voici maintenant le faux employé d'un opérateur téléphonique dont a été victime un habitant du quartier la semaine dernière.

Profitant de la présence dans le quartier de techniciens qui installent la fibre optique, un homme s'est présenté à 11h du matin au domicile de la victime. Costume, propre sur lui et dossier à la main, il demande à visiter le jardin pour vérifier où doivent passer les câbles. Il reste ainsi quelques minutes avec la personne ciblée, et trouve un prétexte pour retourner à son véhicule.

Bien sûr, il ne reviendra jamais et pendant qu'il a fait diversion, un complice s'est introduit dans la maison et a raflé tout ce qu'il a pu trouver, avec une prédilection pour les bijoux et autre objets de valeur, faciles à emporter et à écouler ensuite.

C'est malheureux, mais nous vivons une époque où il ne faut pas trop faire confiance et ne pas se laisser endormir par le bagout et la gentillesse apparente.

Réunion sécurité, incivilités

Mme Ochoa a organisé une réunion le 21 octobre sur les thèmes sécurité et incivilités, à laquelle participaient M. Esnault l'adjoint à la tranquillité publique, M. Legoff, responsable de la police municipale du secteur, des membres de plusieurs services techniques de la mairie, ainsi que des habitants qui avaient fait remonter des situations problématiques dans le quartier.

SSE et le Collectif Citoyen ont fait état du sentiment d'insécurité ressenti par les habitants du quartier. Des exemples de vols divers récents et d'incivilités ont été rappelés. M. Legoff souligne la rapidité d'intervention de la Police Municipale en septembre sur la place de l'Eglise et la place de l'école P. Bert lorsqu'il a eu connaissance de l'importance des désordres et des désagréments subis par les riverains.

SSE a souligné que ces actions ont eu des résultats très positifs, mais les riverains ont subi durant plusieurs mois les tapages nocturnes. Ces rondes nocturnes doivent perdurer.

SSE mentionne qu'il y a très peu de rondes sur le quartier en journée, que ce soit Police Municipale ou Police Nationale. Ces rondes de la Police constituent une action de prévention et elles devraient être quotidiennes et couvrir toutes les rues du quartier, et non pas seulement quelques rues principales, afin de dissuader les délinquants.

M. Legoff indique que la Police Municipale ne peut pas faire face seule à tous les désordres auxquels elle est confrontée, certains faits relevant de la compétence de la Police Nationale. M. Esnault et M. Legoff indiquent qu'il y a généralement une confusion sur le rôle et les pouvoirs des agents de la Police Nationale par rapport aux agents de la Police Municipale (ainsi la Police Municipale ne peut pas recevoir de dépôt de plainte, ne peut que recueillir une identité mais ne peut en demander la preuve sauf en cas de flagrant délit).

Mme Ochoa et M. Esnault conviennent d'inviter la Police Nationale lors de la prochaine commission de quartier afin qu'ils puissent être informés en direct du ressenti des habitants et apporter des améliorations à la situation actuelle pour que la sérénité soit retrouvée.

M. Esnault et M. Legoff soulignent l'insuffisance des effectifs de la Police Nationale à Tlse : environ 1 300 policiers pour toute la Haute Garonne (Toulouse, St Gaudens, Blagnac, Colomiers).

Des créations de postes de policiers nationaux ont été annoncées, ainsi qu'une augmentation des effectifs de la Police Municipale. Néanmoins, ces effectifs doivent tout d'abord être sélectionnés, recrutés et formés. Il est semble-t-il difficile de recruter des policiers formés et efficaces.

M. Esnault fait état des bons résultats des brigades de secteur le jour mais il reconnaît des insuffisances la nuit dans les quartiers par manque d'effectifs. Une amélioration nécessite une augmentation des effectifs de la police municipale. Actuellement, seuls 15 policiers sont affectés à notre secteur pour couvrir la journée entière.

M. Moudenc s'est engagé à embaucher 100 policiers municipaux supplémentaires (ce qui devrait permettre de doubler les passages dans les quartiers) et augmenter le nombre de caméras (envisagé + 100 caméras sur la ville) durant la mandature mais pas de date ou planning précis n'a été communiqué.

Guilhermy

Nous avons demandé à Mme Ochoa d'organiser une réunion spécifique sur les problématiques de la partie Guilhermy du quartier où la densification a explosé avec la construction dans l'OAP Guilhermy de 737 logements depuis 2014 induisant l'arrivée d'au moins 1500 nouveaux habitants.

Nous souhaitons pouvoir aborder le futur de Guilhermy car de nombreux et vastes fonciers existent et pourraient un jour être construits. Pour nous, il faut stopper l'urbanisation de Guilhermy, et observer comment sont intégrées les constructions nouvelles avant d'envisager d'en ajouter d'autres.

Nous avons appris que l'éventualité de création d'un 5ème groupe scolaire se profilait si le besoin s'en faisait sentir. En effet, le groupe scolaire actuel accueille 426 élèves et il est probable que les nouvelles familles qui vont arriver en fin d'année et en 2021 auront également des enfants.

Le lieu d'implantation privilégié actuellement par le service de l'éducation serait situé juste à côté du futur collège, à peu près où se situait l'école provisoire Guilhermy, et non plus sur le terrain chemin Licard qui a été préempté par la Mairie en 2019.

Au niveau des cellules commerciales situées en pied d'immeuble près du parking de l'école, aucun commerce n'est pour l'instant prévu, faute de candidats. 3 porteurs d'activités paramédicales seraient intéressées par l'achat de ces locaux.

Nous avons sensibilisé Mme Ochoa sur l'importance de faire acquérir par la mairie, le 4ème local commercial qui mesure 76 m² afin d'y réaliser une salle associative dont Guilhermy est aujourd'hui dépourvu.

Gymnase



Nous avons rencontré Mme Ochoa, ainsi qu'un représentant du service des sports de la mairie afin d'évoquer le sujet de la construction du gymnase de St-Simon.

L'opération est lancée et le site du centre d'animation chemin Liffard est confirmé. Nous avons demandé s'il était possible d'étudier un emplacement plus facile à desservir dans le quartier, comme par exemple à Guilhermy, mais l'opération étant déjà lancée, cela n'est pas envisageable.

La livraison est prévue pour **2024**.

Voici ses caractéristiques :

- Salle Omnisport Terrain de Hand / Basket / Volley
- Gradins 100 places
- 2 salles polyvalentes
- 8 vestiaires
- 3 vestiaires arbitres
- Bureaux personnels / Accueil
- 1 Infirmerie

A gauche du gymnase, un équipement de proximité pourra trouver sa place. Il pourra s'agir d'un terrain de basket extérieur, d'un parcours avec des agrès, etc...

Les habitants seront consultés en 2023 sur le contenu de cet équipement.

Enfin, un club-house pour le club de football sera créé dans une dépendance du gymnase.



Commission « permis de construire »

Après une activité très réduite de cette commission depuis 1 an, et malgré la conjoncture économique incertaine, ce sont 3 nouveaux projets d'immeubles collectifs pour un total de 110 logements qui nous ont été présentés en octobre.

12-16 rue Bayes : un projet de 48 appartements nous a été présenté, situé sur 3 propriétés pour une superficie de 6800 m². Nous avons émis un avis négatif et rappelé que St-Simon a accueilli suffisamment de logements collectifs ces dernières années.

Si tous les grands terrains sont remplacés par des immeubles collectifs, notre quartier perdra entièrement son âme. Nous avons invité le porteur de projet à proposer un découpage en parcelles destinées à des maisons individuelles.

44 chemin du Loup : ce projet en fond de parcelles porte sur 48 logements sur un terrain de 11000 m². Il est entièrement entouré par des maisons individuelles.

Notre avis a également été négatif et nous considérons qu'un découpage parcellaire est là encore nettement plus souhaitable pour l'avenir du quartier qu'un nième programme collectif.

28 chemin du Loup : il s'agit d'un projet de 15 logements répartis en 4 « maisons », sur une parcelle de 3000 m². La maison située sur rue serait conservée et rénovée.

Etant donné la volumétrie des bâtiments et la taille du projet, nous avons émis un avis neutre sur ce projet, en ayant bien conscience qu'il ne sera pas possible de dire « non » à tous les projets dans le quartier, en attendant la prochaine modification du PLUi-H qui aura lieu en 2021.

Fonctionnement de la Commission Urbanisme

Cette commission a été mise en place par M. Moudenc suite à notre rencontre de juillet 2019 qui succédait au mouvement de protestation qui a vu 600 personnes défiler rue Réguelongue afin de demander un coup d'arrêt à la densification débridée constatée ces dernières années.

Elle est composée d'un représentant de St-Simon Environnement, d'un représentant du Collectif de Défense du quartier, du Directeur du Service Urbanisme de la ville de Toulouse, ainsi que d'un ou deux techniciens de ce service, du Directeur de l'Urbanisme de Toulouse Métropole ainsi que d'un représentant du service de la voirie.

Y sont invités pour la présentation de leurs projets, le promoteur et/ou l'architecte concepteur du projet.

Cette commission est réunie en fonction des besoins lorsqu'un promoteur manifeste son intention auprès de la Mairie de déposer un permis de construire pour un projet d'immeuble collectif sur le quartier. Il faut noter qu'à l'heure actuelle, seul St-Simon bénéficie d'une telle commission.

Elle est convoquée quelques jours avant la réunion d'avant-projet (AVP) qui réunit les services techniques cités plus haut, l'adjointe chargée des permis de construire et la Maire de quartier. Lors de cette réunion d'AVP, les élus émettent un avis sur le projet, éclairés par les avis des services techniques, mais aussi par l'avis que nous avons pu formuler lors de la commission urbanisme.

Le promoteur est ensuite informé de la décision des élus prise en AVP qui peut être un feu vert complet, une demande de modification du projet ou même une opposition de la municipalité au projet, quand bien même le PLUi-H le permettrait.

Le promoteur tient compte de cet avis dans la quasi-totalité des cas, mais a tout à fait le droit de déposer un permis de construire même en cas d'avis défavorable donné lors de l'AVP.

Jusqu'à ce mois-ci, la présence de cette commission avait modéré les ardeurs des promoteurs. Nous examinerons avec attention la suite qui sera donnée aux avis émis lors de la dernière commission d'octobre, car comme vous l'avez compris, l'avis des représentants des habitants est consultatif.

Nous donnons notre avis en essayant de répondre à une question moins simple qu'il n'y paraît : « quel serait l'impact du projet sur le quartier ? » en termes d'intégration à l'existant, d'ajout de populations, de circulation, de stationnement et d'évolution du quartier.

Commission de quartier, Bureau de quartier

La Commission de Quartier annuelle qui permet aux habitants de rencontrer les élus et d'aborder avec eux les problèmes et projets, n'aura pas lieu du fait des restrictions sanitaires actuelles.

Aucune date n'est actuellement envisagée.

Une réunion du bureau réunissant des représentants d'associations, du Collectif de Défense et des parents d'élève a tout de même pu se tenir en présence de Mme Ochoa où les thèmes du gymnase et des travaux de voirie préalables à la livraison du collège NXP ont été évoqués.

Mme Ochoa a également présenté un nouvel équipement sportif qui sera installé en bordure du bassin de rétention (nommé théâtre de verdure) des Tibaous. Sur cet espace inexploitable pour des motifs de sécurité en cas de fortes pluies, 5 équipements de fitness vont être installés.



PROCHAINE RÉUNION

Le lundi 2 novembre, la réunion du bureau de St-Simon Environnement ne pourra pas se tenir en présentiel du fait des restrictions d'utilisation des salles communales édictées par la Préfecture.

Vous pouvez bien entendu nous contacter par mail à contact@saint-simon-environnement.org.